

## **Les résidences religieuses**

### **Évêché**

Bâtiment abritant la résidence de l'évêque et ses services ; il se trouve le plus souvent dans la même ville que la cathédrale du diocèse.

### **Archevêché**

Résidence habituelle d'un archevêque, située dans la ville de l'Archidiocèse Métropolitain .

### **Presbytère - Cure**

Habitation du curé dans une paroisse

### **Séminaire**

Établissement dans lequel les jeunes qui se préparent à devenir prêtre reçoivent une formation en conséquence.

## **Les édifices religieux**

---

### **Cathédrale**

C'est l'église principale d'un diocèse où se trouve le siège de l'évêque du lieu, symbole de son autorité et de sa mission apostolique.

### **Primatiale**

Cathédrale où siège le [Primat](#)

### **Cocathédrale**

Une co-cathédrale est le nom donné à l'ancienne cathédrale d'un diocèse disparu (sans évêque), le diocèse en titre ayant sa propre cathédrale, car le nom cathédrale est conservé une fois pour toutes.

## **Concathédrale**

Le [diocèse de Sisteron](#) comportait une concathédrale, exception parmi les diocèses de France.

## **Basilique**

Au sens historique, la basilique est une église à plusieurs vaisseaux de plan allongé. (Plan basilical) Au sens juridique, la basilique est un titre conféré par le pape à certains édifices religieux, comme à Saint-Denis ou à Lourdes. La basilique est un des rares édifices religieux qui se distingue par son architecture et non par son ordre canonique.

## **Église**

L'église est un terme générique pour un édifice consacré au culte de la religion chrétienne.

Elle peut être abbatiale, collégiale, conventuelle, paroissiale, avec un presbytère et un cimetière.

## **Succursale**

Seconde église créée, sur la même paroisse, afin de suppléer à l'insuffisance de l'église paroissiale. L'attribution de ce statut débouchait généralement sur l'érection d'une nouvelle paroisse.

## **Collégiale**

Église qui, sans être le siège de l'autorité épiscopale, possède cependant un chapitre de chanoines (collège de clercs).

## **Paroissiale**

Église principale d'une paroisse, elle est desservie par le curé d'une communauté.

## **Abbatiale**

Église principale d'une abbaye, elle est desservie par l'abbé d'une communauté.

## **Priorale**

Église principale d'un prieuré, elle est desservie par le prieur d'une communauté.

## **Baptistère**

Le baptistère est le lieu du baptême. Dans le haut Moyen Âge, le baptistère était un bâtiment totalement extérieur à l'église.

## **Chapelle**

La chapelle, plus petite, est une église n'ayant pas le rang de paroisse.

Elle est soit :

- **castrale** si elle appartient à un château,
- **nosocomiale** si elle appartient à un hôpital,
- **commémorative** si elle célèbre la particularité d'un lieu.

Ce terme, à l'intérieur de l'église, désigne également des chapelles **absidiales** possédant un autel.

En principe la chapelle n'a ni cure, ni cimetière, ni fonts baptismaux.

## **Croix monumentale**

En parcourant la campagne, on rencontre de nombreuses croix. Pourquoi sont-elles là ? Que représentent-elles ? La croix monumentale est une croix chrétienne isolée ou qui fait partie d'un calvaire.

Développées vers le [XIe siècle](#) avec l'émergence de l'art roman, les croix monumentales atteignent leur apogée au [XVIe siècle](#), à l'exception des croix de chemins et des calvaires qui s'érigent surtout au [XIXe siècle](#).

## **Monastère**

Le monastère est un établissement où vivent des religieux appartenant à un ordre. L'abbaye, l'abbatiale, le cloître, le prieuré, la commanderie, la chartreuse, le couvent, l'ermitage, la salle capitulaire font partie du monastère.

## **Abbaye**

Couvent, monastère dirigé par un abbé ou une abbesse. Bâtiments de ce monastère. (exemple d'abbayes : Mont-Saint-Michel, Saint Benoit sur Loire, ...)

## **Prieuré**

Monastère dépendant généralement d'une abbaye et dirigé par un prieur, une prieure.

## **Chartreuse**

- Un massif montagneux dans les Alpes françaises, situé entre Grenoble et Chambéry.
- L'Ordre érémitique des chartreux, qui fut fondé au creux de ce massif en [1084](#) par saint Bruno.
- Une liqueur à base de plantes fabriquée par les moines chartreux. Aujourd'hui il y a 19 maisons de Chartreux (avec environ 370 moines) et 5 maisons de Chartreuses (avec environ 75 moniales).

## **Commanderie**

- Base de l'organisation territoriale des ordres religieux et militaires (ordre des Templiers, ordre de Malte, ordre teutonique, etc.).
- Lieu de vie d'une communauté de frères, de chevaliers et d'affiliés
- Le plus souvent rurales et situées sur des terres de rapport, les commanderies pouvaient aussi être urbaines et même portuaires, lorsque les chevaliers obtenaient le monopole ou bien des privilèges de commerce, ou de transport de pèlerins. Dans les terres de combat, les commanderies étaient des forteresses ou des commanderies rurales fortifiées.

## **Couvent**

Maison d'une communauté religieuse d'hommes ou de femmes qui est dirigé par un **supérieur** et non par un abbé.

Ce nom se distingue de monastère qui désigne le lieu où se rassemblent les moines et les moniales. (du latin *conventus* : assemblée, communauté)

Dans les temps anciens, notamment au **XIIIe siècle**, les couvents ont été habités par les ordres mendiants (exemple : Antonins, Dominicains, Franciscains...), des ordre religieux qui ont pour principale vocation de servir les pauvres et prêcher l'évangile.

Les couvents sont construits, à cette époque, pour accueillir les pauvres sans abris.

Entre le XVIIe et le XVIIIe siècle, ces édifices servaient de centre d'éducation pour les jeunes filles de la haute société, âgées de 10 à 17 ans.

Ce sont les religieuses qui se chargeaient de leur formation pendant une longue période de sept ans.

### **Fanal funéraire ou lanterne des morts**

Petits édifices construits dès le **XIIe siècle** dans les cimetières et encore en nombre dans le Limousin ou le Poitou, les lanternes des morts ou fanaux funéraires protégeaient de leur lueur soigneusement entretenue, les défunts. On les trouve aux abords des cimetières ou des anciens cimetières si ceux-ci ont disparu au fil du temps. Survivance d'un rite religieux d'origine celte, on pensait aussi que la lumière protectrice dégagée de ces lieux durant la nuit, pouvait retenir la mort et l'empêcher d'aller rôder et faire de nouvelles victimes.

## **Oratoire**

Petit monument à caractère religieux et consacré à la prière ou appelant à la prière, pour invoquer une protection divine. Ses formes sont très divers selon les matériaux disponibles et les régions.

La croix qui coiffe l'édifice est parfois sur une boule figurant le globe terrestre.

La niche est destinée à recevoir la statue du saint.